

Commune d'ÉPINEUIL**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 05 juin 2026****Délibération n° 34-2026****Séance du 05 juin 2026**

Date de convocation :

28 mai 2026

Date d'affichage :

12 juin 2026

Nombre

de conseillers en exercice

15

de présents

13

de votants

15

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Julie VEYRAT DAL DEGAN, Maire.

PRESENTS Julie VEYRAT DAL DEGAN, Stéphane LEGRAND, Maud TSCHIRHARDT, Matthieu PONZ, Marilyn ORSAT, Christophe CHAUTAGNAT, Florence SODOYER, Laura JONET, Frédéric LARCHER, Vincent MAIRE, Françoise SAVIE EUSTACHE, Dominique DETOLLE, Maryline JOUVEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Tristan LEMARTINEL (pouvoir à Marilyn ORSAT), Laurence TRAORÉ (pouvoir à Maud TSCHIRHARDT).

Secrétaire de séance : Florence SODOYER**Objet : Adhésion à l'UNC**

Madame le Maire expose à l'assemblée que le conseil d'État, dans un avis du 11 mars 1958, a reconnu aux personnes morales de droit public, et notamment aux communes, le droit d'adhérer à des associations au même titre que les personnes physiques, sous réserve que l'objet poursuivi par ces associations réponde à un intérêt communal.

Elle propose que la commune d'Épineuil adhère à l'UNC (Union Nationale des Combattants), Tonnerre, Maligny, Noyers.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'adhérer à l'UNC Tonnerre, Maligny, Noyers

DIT que le renouvellement de cette adhésion pour les années à venir ne nécessitera pas de nouvelle délibération du conseil municipal, conformément à la loi n°2011-525 du 11 mai 2011.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire, Julie VEYRAT DAL DEGAN

